

Ensemble, redéveloppons notre pouvoir de vivre

La dépense publique représente 56% du PIB en France en 2018. C'est le ratio le plus élevé au monde. Les prélèvements fiscaux et sociaux nécessaires pour la financer sont également parmi les plus élevés du monde.

Les efforts faits depuis longtemps pour réduire la dépense publique (RGPP, etc) n'ont pas été couronnés de succès à la hauteur des enjeux. En matière de budget de l'Etat, les engagements de la dernière campagne électorale ont été progressivement édulcorés. En matière de dépense sociale, la réforme des retraites, qui sera probablement abandonnée dans le nouveau contexte issu de la crise du Coronavirus, n'allait pas dans le sens d'une diminution de la dépense publique.

Il en a résulté un déficit continu depuis 1974, et une dette publique qui, sans atteindre les niveaux les plus élevés de l'OCDE, est supérieure à la moyenne. Devenue plus supportable à court terme grâce à la baisse des taux d'intérêt à des niveaux historiquement sans précédent, elle n'en demeure pas moins préoccupante, en témoignent en dernier lieu les alarmes de la Cour des Comptes ou de la Commission Européenne en février dernier.

Cette situation de long terme est aggravée par la crise sanitaire, économique et sociétale du Coronavirus et son traitement social, qui vont induire une nouvelle et importante dégradation, qui semble devoir être supérieure à ce qu'elle sera dans la plupart des autres pays.

L'objet de la présente note est de braquer le projecteur sur le dénominateur du ratio dette sur PIB en se concentrant sur l'une des composantes essentielles du PIB, le travail, qui produit et finance la richesse à partager. Au delà du rebond espéré après la récession qui s'est engagée, **le travail productif en France serait-il devenu structurellement insuffisant ?**

Pour donner un exemple et dans le contexte du moment, il est courant de comparer les dépenses de santé en France et en Allemagne. Elles seraient analogues, et elles représentent en effet 11,3% du PIB en France et 11,25% en Allemagne en 2017. Mais si l'on prend en compte le fait que la quantité de travail fournie et le PIB par habitant sont de 15% supérieurs en Allemagne par rapport à la France, la dépense de santé par tête est de 15% supérieure en Allemagne à ce qu'elle est en France.

L'analyse développée ci-dessous appelle certainement approfondissements, nuances, voire contestation. La présente note revendique le statut de papier martyr, visant à engager le débat, tant sur les analyses et propositions que sur les chiffres présentés (pour beaucoup issus des études de l'OCDE).

1- La tendance mondiale de long terme est à la réduction du travail.

Qu'on l'aborde par la littérature depuis Zola, ou l'histoire des conquêtes sociales, ou encore les statistiques, il est clair que la tendance de long terme est depuis plus d'un siècle à la réduction de la durée du travail. A titre indicatif, la durée annuelle du travail pour un travailleur occupé est passée de 2.000 heures environ dans les années 60 à 1.734 en moyenne dans l'OCDE et 1.520 en France en 2018.

Les progrès de la science et des techniques, et l'innovation ont eu un rôle majeur dans l'agriculture et l'industrie par le passé. Les perspectives de la Tech et de l'intelligence artificielle ouvrent des horizons analogues pour l'avenir dans les services. Les gains de productivité qui en résultent permettent d'améliorer la rémunération et les conditions de travail et d'en réduire la durée globale. Il en résulte amélioration du niveau et de la qualité de la vie.

2- La France a plus que d'autres réduit le travail

Si la réduction du temps de travail est une tendance universelle de long terme, la France a depuis 40 ans plus que les autres réduit le temps consacré au travail. On en prendra trois indicateurs de synthèse, sans s'interroger ici sur les différences démographiques entre pays, qui mériteront d'être analysées :

- Sur sa durée de vie, un américain passe 16% de son temps à travailler. Un français 12%
- Un français vit en moyenne 25 années après sa sortie du marché du travail. C'est 20 années en moyenne pour l'OCDE, la France détient le record
- La durée du travail annuelle rapportée à la population totale est de 634 heures par an en France, à comparer à 709 heures en Espagne et 713 en Italie (+12%), 729 pour l'Allemagne, 752 pour la moyenne européenne, et 830 pour les USA.

3- La production partageable en est affectée

Certes, la France apparaît comme l'un des pays où la productivité du travail est la plus élevée. Le PIB par heure travaillée est de 65,3 dollars en France, à comparer à 48,7 en Europe. Il n'est que de 48,3 en Italie et 42,8 en Espagne. Mais ce PIB par heure travaillée est également de 65,3 en Allemagne, et atteint 75,6 dollars aux Etats-Unis. Et dans ces deux pays, la quantité de travail par habitant est supérieure à cette même quantité en France respectivement de 15% et 31%. D'où une richesse par tête nettement supérieure à celle de la France. Comblent progressivement notre écart de temps travaillé par rapport à l'Espagne ou à l'Italie, et plus encore à l'Allemagne ou à la moyenne européenne, aurait un effet très significatif sur la richesse produite et partageable.

4- L'objectif poursuivi en matière de réduction du chômage n'a pas été atteint

Depuis le début des années 80, la France a fait le choix généreux de créer des emplois publics et de réduire la durée de travail des actifs pour donner du travail aux chômeurs. Quarante ans plus tard, il apparaît que :

- La durée de travail de ceux qui travaillent comme salariés a bien été sensiblement réduite, plus qu'ailleurs, qu'on la mesure notamment par la durée hebdomadaire du travail, l'âge de la retraite, la durée des congés
- La quantité globale de travail effectuée ramenée à la population totale a également été réduite plus qu'ailleurs (voir 2 ci-dessus). La production réalisée grâce aux emplois créés n'a donc pas compensé la réduction de production des emplois dont la durée de travail a été réduite. La richesse partageable a été affectée
- L'objectif visé en matière de chômage n'a pas été atteint. Avec la politique de redistribution du travail menée, la France devrait avoir le niveau de chômage le plus faible de l'OCDE. Il était de 8,40% à fin 2019, à comparer à 6,20% pour l'Union Européenne, 5,20% pour l'OCDE, 3,20% pour l'Allemagne et 3,50 pour les Etats-Unis

5- Il en a résulté en revanche un marché du travail particulièrement inhospitalier

Le marché du travail est devenu particulièrement inhospitalier. En témoignent la difficulté à y entrer pour les jeunes et particulièrement les peu ou pas diplômés, la difficulté pour les seniors de s'y maintenir, ou la durée du chômage pour ceux qui en sortent et doivent y revenir. La proportion des chômeurs de longue durée est de 40% des chômeurs en France pour 29% dans l'OCDE, 13% aux Etats-Unis (et 41% en Allemagne à rapporter à une assiette beaucoup plus faible). Plusieurs explications peuvent être évoquées, qui appelleraient des études complémentaires :

- La baisse de la durée du travail s'étant faite à rémunération identique, la rentabilité attendue par les employeurs les a amenés à augmenter la pression sur la productivité, ce qui a induit une dégradation des conditions de travail, conditions devenues insupportables pour les plus faibles, sans compter le développement d'affections comme le stress et le burn out
- La hausse du coût horaire qui en a également résulté a rendu non économiquement viables certaines activités, arrêtées ou alimentant le mouvement général de délocalisation en cours pour des raisons plus larges (élargissement de l'Europe, mondialisation)
- Pour la même raison de coût, les machines ont plus souvent remplacé les hommes dans certains secteurs
- Des entreprises ont arrêté de former leurs seniors, se mettant dans une logique de « presse-citron » à partir d'un certain âge
- Les charges sur le travail, reposant sur une base de travail productif réduite alors que ni la dépense publique ni les prélèvements sociaux ne baissaient, bien au contraire, ont accentué le phénomène. En effet, la dépense publique (éducation, défense, justice, ordre public, retraites etc) est plus liée à la démographie qu'au PIB. Et les dépenses de transferts, déjà élevées en France, ont été augmentées par le besoin de financement de ceux qui n'étaient plus en activité : retraités, qui absorbent à présent 14% du PIB (encore un record) ou chômeurs notamment

6- La rémunération résultant de ce temps de travail « limité » est souvent insuffisante pour bénéficier pleinement du temps de loisir supplémentaire généré

Le mot travail a souvent une connotation négative. Un autre document est consacré à cette connotation négative, qui sous-estime probablement la dimension positive de « pourvoyeur d'identité sociale » du travail, peut-être plus encore dans notre société contemporaine que par le passé. Quoiqu'il en soit, ce travail souvent connoté négativement est opposé une « société du temps libre ». Mais le temps libre supplémentaire résultant de la réduction de la durée du travail, s'il n'est pas sous-tendu par un pouvoir d'achat suffisant, est difficilement valorisable. C'est même le ressenti d'une insuffisance du pouvoir d'achat que l'on entend souvent s'exprimer et dont les conséquences sont multiples, comme par exemple les manifestations des gilets jaunes à leur origine.

7- Le consentement à la solidarité en a également été affecté

Ce ressenti d'une insuffisance du pouvoir d'achat a généré un ras le bol fiscal à présent bien connu, et qui concerne toutes les catégories de la population. La marche arrière qui a du être réalisée sur la hausse de la CSG pour les retraités dont les revenus globaux sont inférieurs à 2.000 euros par mois en fournit une illustration récente.

Ce ressenti génère également une perte du consentement à la solidarité de la part des 20% de la population qui voient les prélèvements s'accroître le plus, et dont atteste par exemple la position de la CFE-CGC sur la réforme du chômage puis des retraites. A chacun selon les besoins, pourquoi pas, mais à condition que chacun contribue selon ses moyens, en particulier en travaillant comme ailleurs dans le monde.

A cet égard, il est intéressant de constater que si la quantité moyenne de travail fournie par les français par habitant est une des plus faible de l'OCDE, la durée de travail moyenne des indépendants en France est parmi les plus élevées. Le sujet de la faiblesse de la quantité de travail effectuée en France est un sujet du travail salarié.

8- Imaginons ce que permettrait une durée de travail et une production de 12% supérieures à la situation actuelle

On fera dans un premier temps l'hypothèse d'un maintien de la dépense publique à son niveau actuel pré-Coronavirus, sans prendre en compte la baisse des dépenses de transfert que permettrait une hausse de l'activité et de la production, ni une revalorisation de la dépense publique ou des minima sociaux. Dans un tel scénario, la durée de travail en France comblerait progressivement l'écart qui la sépare actuellement de celle prévalant en Espagne ou en Italie. On fera aussi en première approche l'hypothèse que les heures travaillées en plus auraient la même productivité que la moyenne actuelle, point qui sera ré-abordé plus loin. Une hausse de 12% du temps travaillé pourrait avoir les effets suivants :

- Une hausse de 12% du PIB. Le ratio de dépense publique passerait de 56/100 à 56/112, soit 50%

- Le poids des retraites, inchangé par hypothèse, passerait de 14/100 à 14/112, soit 12,5%
- Une hausse de l'activité de 12% entraînerait une hausse des rémunérations brutes de 12%, voire davantage si les cotisations des entreprises étaient maintenues globalement en euros (près de 18%). A prélèvements sociaux et fiscaux des salariés constants en euros, la rémunération nette augmenterait davantage encore, au-delà de 20%. Et si le partage entre revenus du capital et du travail était infléchi pour rendre le travail supplémentaire plus incitatif, grâce à un développement de l'intéressement et de la participation par exemple, la hausse serait encore supérieure. Sur ce dernier point et dans le partage du PIB entre rémunération du travail et du capital, serait-il inacceptable pour les actionnaires de se contenter d'une hausse de leur rémunération inférieure à 12% pour inciter par une hausse supérieure les salariés à travailler davantage ?

Il est probable qu'en réalité une partie de la richesse supplémentaire générée sera recyclée au bénéfice de la dépense publique, pour améliorer par exemple la qualité du système de santé. Mais ceci pourrait ne concerner qu'une partie de la dépense publique, l'hypothèse évoquée plus haut de maintenir les retraites en euros (hors effets durables de la crise actuelle) étant certainement plus acceptable, du moins par les cotisants. L'enjeu est que les travailleurs aient un retour plus que proportionnel à l'allongement de leur durée de travail, dans la ligne de ce qui a été fait avec les exonérations de charges sur les heures supplémentaires s'ajoutant à la majoration de la rémunération de ces heures.

9- Y a-t-il matière à travailler davantage en France ?

L'idée que la quantité de travail disponible serait une donnée intrinsèque qu'il conviendrait de répartir au mieux dans un souci de justice sociale sous-tend généralement l'idée généreuse de partage du travail. Mais aucune comparaison internationale ne vient étayer cette idée. Peut-être à un instant déterminé la quantité de travail constatée pourrait être partagée autrement. Mais rien n'indique que cette quantité est n'est pas susceptible de changer, conjoncturellement ou structurellement. L'activité supplémentaire est génératrice de revenus supplémentaires, alimentant une consommation supplémentaire, et l'économie s'équilibre à un niveau plus élevé.

Une autre idée largement répandue est que le réservoir éventuel d'emplois serait constitué de « petits boulots », comme on le voit notamment aux Etats-Unis, qui seraient peu attractifs. Mais, outre que ces « petits boulots » ne sont pas inutiles, et créent du lien social, il est loin d'être évident qu'il n'y a pas de possibilité de développer les autres emplois, on en donnera quatre illustrations :

- L'industrie représente en France 16,9% du PIB, à comparer à 25,5% dans le monde et 28% en Allemagne. C'est 11 points de PIB qui seraient accessibles en comblant l'écart avec l'Allemagne, à rebours de la politique de renoncement à avoir des usines sur notre territoire pratiquée depuis longtemps
- Le tourisme représente 7,2% du PIB en France. La France est la première destination touristique au monde. Mais la durée de séjour n'y est que d'une semaine, à comparer à deux semaines en Espagne. Un doublement progressif apporterait 7 points de PIB (après maîtrise du Coronavirus naturellement)

- Le développement des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle est porteur de nombreuses possibilités, comme on le voit en regardant les régions qui ont pris de l'avance. Notre infrastructure éducative et les financements qui se mettent en place peuvent permettre de progresser. Ce peut également être un levier décisif pour améliorer la qualité de vie au travail
- Les mutations associées à la transition énergétique et au développement des économies d'énergie ou des énergies peu émettrices de CO₂, secteurs dans lesquels la France pourrait jouer un rôle plus important (isolation, nucléaire, batteries, solaire plutôt qu'éolien, hydrogène), ouvrent également des espaces de développement considérables
- Le mouvement de relocalisation qui s'amorcera du fait de la prise de conscience des risques associés à la division internationale du travail à l'occasion de la crise du Coronavirus, s'ajoutant à la baisse de l'écart des coûts de production intervenu entre la Chine et l'Europe, fournit une occasion de redévelopper certains secteurs, comme l'industrie pharmaceutique
- De nombreux secteurs d'activité ne trouvent pas sur le marché du travail les ressources qu'ils recherchent. Augmenter légèrement la durée de travail des travailleurs en place permettrait d'apporter une contribution rapide, et fortement productive s'agissant de travailleurs formés, compétents, dont les minutes de travail productif complémentaires seraient sans doute plus productives que celles de leur journée moyenne actuelle compte tenu des temps non productifs de mise en route et de rangement. La période de rattrapage post-Coronavirus dans certains secteurs va s'y prêter tout particulièrement.

10- Une évolution sera nécessairement très progressive

On ne peut pas espérer combler un écart de production de 12% en peu d'années. Formation des travailleurs, investissements, évolution des mentalités seront nécessairement très progressifs. On voit bien dès à présent que l'allongement de la période d'activité des seniors est très progressive et se heurte à de nombreuses résistances. Si l'on estime pouvoir réaliser un différentiel de croissance de 0,3% par an sur la moyenne de l'OCDE, c'est 40 années qui seront nécessaires pour réduire de 12% l'écart du PIB de la France. Mais c'est un horizon qui permet d'amplifier largement les efforts de formation des chômeurs parallèlement à la régénération d'un marché du travail plus hospitalier, points de passage essentiels de l'adhésion d'une partie de l'opinion percevant alors que le travail et l'emploi créent le travail et l'emploi. Observons de plus que 0,3%/an de différentiel moyen sur le temps travaillé, c'est une minute et 15 secondes de plus par jour pour une journée de travail de 7 heures (ou 420 minutes).

Une politique volontariste permettant d'aller plus vite est certainement souhaitable au regard de la situation des finances publiques, on se souviendra des périodes pas si anciennes dans lesquelles les spreads sur la dette françaises s'étaient éloignés de ceux prévalant pour la dette de pays moins endettés. La prise de conscience de la nécessité de relocalisation provoquée par la crise du coronavirus crée une opportunité.

L'adhésion des syndicats réformistes à cette perspective est certainement un élément déterminant.

11- Comment rendre le travail plus attractif ?

Le mot travail est répulsif pour une large partie de la population. Sans doute est-ce en se concentrant sur des aspects positifs concrets qu'il est le plus facile d'avancer.

- Les modalités pour travailler plus sont nombreuses. L'ampleur du chemin à parcourir indique que toutes devront sans doute être mises à contribution. Les débats sur l'âge de la retraite ont mis le projecteur sur l'âge de départ en retraite. Le décaler de deux ans (à rapporter à une durée d'activité de 42 ans) apporte une contribution de 4,7%. Quelle que soit la décision qui sortira des débats engagés, ou des autres ajustements qui devront très probablement être engagés sous l'effet de la crise actuelle, la mise en oeuvre prendra du temps. Sur le long terme, allonger la journée de travail de 4,7% représente 20 minutes pour une journée de 7 heures et une semaine de 35 heures. Peut-être est-ce plus attractif pour certains, et sans doute faudra-t-il jouer sur les deux éléments. D'autres préféreront augmenter un peu le nombre de journées travaillées dans l'année (217 en moyenne pour une semaine de 35 heures et une année de 1.520 heures). D'autres préféreront jouer sur l'annualisation de la durée de travail, avec des journées plus longues à certains moments dans l'année. L'ampleur du chemin à parcourir et la variété des contraintes et des préférences individuelles des travailleurs, comme des employeurs au demeurant, amènent à penser que toute contribution sera utile, et qu'il y a place pour plus de souplesse dans la réglementation.
- La qualité de travail, la réduction de la pénibilité et plus encore de l'usure sont également des éléments essentiels
- La motivation par la rémunération est certainement un point de passage obligé dans le contexte de ras le bol fiscal et social existant. A cet égard, le niveau des gains des entreprises et des actionnaires est à prendre en considération : comment expliquer que chacun doit se mobiliser lorsque l'on voyait à la une des journaux les niveaux et la croissance des bénéfices et des dividendes ces dernières années ? Très certainement, les mécanismes de l'intéressement et de la participation, permettant de développer la communauté de sort, devraient-ils avoir une place sensiblement plus importante
- La motivation par l'utilité du travail, le sens qui lui est donné, sont dès à présent revenus dans l'actualité
- Plus largement, la pédagogie devra se déployer progressivement, en commençant là où elle est le plus facile, et en resserrant le lien entre la rétribution et la contribution. A chacun selon ses besoins, pour autant que chacun contribue selon ses moyens ?
- Les aménagements de la réglementation, au demeurant déjà largement mis en place, mais à compléter continûment, donneront l'occasion de nourrir la pédagogie : mille contributions au développement du travail et du pouvoir de vivre ?
- Pour ce qui est des travailleurs non salariés et pour éviter qu'ils ne vivent mal ces transformations perçues comme des avantages nouveaux ou accrus centrés sur le travail salarié, des mesures d'accompagnement seront utiles, voire indispensables. Elles pourraient concerner l'amélioration de la couverture sociale et la simplification administrative.

12- Cerise sur le gâteau, l'amélioration de l'efficacité du secteur public

Dans le scénario de référence décrit ici, l'hypothèse est faite du maintien de la dépense publique sociale et fiscale. Ceci signifie que la population exerçant dans ces secteurs augmenterait sa durée de travail comme le reste de la population, et verrait sa rémunération augmenter à proportion, voire davantage par non augmentation proportionnelle des prélèvements obligatoires. Par exemple, passer de 35 à 40 heures pour une infirmière augmente sa rémunération brute de 18% en tenant compte de la majoration de 25% des heures supplémentaires, et de plus de 25% si les charges patronales et salariales sur ce supplément de rémunération sont réduites de moitié à son profit. Simultanément et globalement, les effectifs totaux dans le secteur public se réduiraient de façon à maintenir la charge globale constante, élément clé de l'incitativité pour ceux qui travaillent dans le secteur productif. Ce sont le retour à un marché du travail plus attractif et plus hospitalier et la baisse du chômage en résultant qui entraîneront l'acceptabilité sociale de cette évolution.

Cerise sur le gâteau, la perception que l'inefficacité dans le secteur public ne contribue pas à la baisse du chômage, bien au contraire, conduira ceux qui y travaillent à rechercher plus sereinement comment améliorer le service rendu à implication constante. Une réalité dès à présent dans certains secteurs, une révolution dans d'autres.

13- Les mots pour le dire

Comme il a été indiqué plus haut, le mot travail est répulsif pour une partie de la population. Changer la perception d'un mot soit n'est pas possible, soit prend une génération. Aussi un chantier spécifique est-il à ouvrir sur les éléments de langage. Pour lancer l'exercice, on donnera quelques suggestions « martyr », destinées à appeler critiques puis propositions :

- Travailler plus pour gagner plus
- Travailler plus pour vivre mieux
- Travailler plus pour partager plus ?
- Se donner individuellement et collectivement les moyens de vivre mieux
- Aide-toi et la solidarité nationale t'aidera
- Pour vivre mieux, travailler un plus ?
- Pour améliorer son pouvoir de vivre, travailler un peu plus ?
- Vivre mieux, en travaillant agréablement un peu plus ?
- Œuvrer plus pour mieux vivre, ensemble
- Ensemble, redéveloppons notre pouvoir de vivre